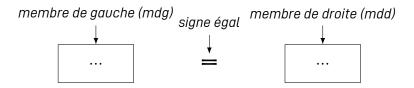
1MA1 FICHE N°2

Équations – Généralités et principes d'équivalence



Définition (équation) – Une **équation** est une expression mathématique avec un membre de gauche, un signe égalité et un membre de droite. Les membres de gauche et de droite sont des expressions littérales contenant des inconnues.



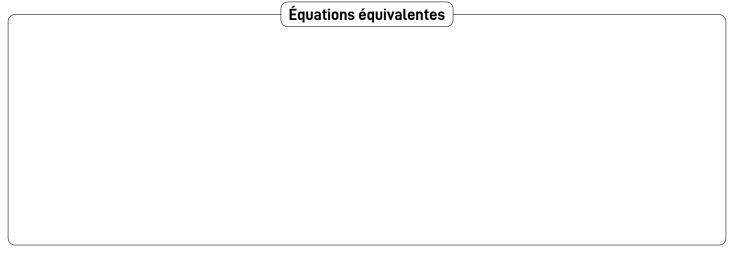
Définition (degré) - Le degré d'une équation est le plus haut degré d'un monôme apparaissant dans l'équation.

Définition (solution d'une équation) – Une **solution d'une équation** est un nombre ou un tuple de nombres qui satisfait l'égalité lorsqu'on substitue à la place de l'inconnue ou des inconnues.

Solution d'une équation	

On note avec un ensemble l'ensemble de toutes les solution d'une équation $S = \{...\}$

Définition (équations équivalentes) – Deux équations sont appelées **équivalentes** si elles ont le même ensemble de solutions.



Résoudre une équation c'est déterminer une équation équivalente dans laquelle la solution peut être lue facilement. Par exemple, l'équation 2x + 3 = 4x - 1 est équivalente à l'équation x = 2. La deuxième équation permet de déduire la solution. Deux principes permettent de passer d'une équation à une équation équivalente.

Principe d'équivalence 1 [PE1]	
Fillicipe d'equivalence i [FEI]	
Principe d'équivalence 2 [PE2]	
Principe d'equivalence 2 [PE2]	
Fillicipe d'equivalence 2 [FE2]	
Principe d'equivalence 2 [PE2]	
Principe d equivalence 2 [PE2]	
Principe d'equivalence 2 [FE2]	
Principe d'equivalence 2 [FE2]	